



<http://www.reunion-voile.fr/>

AVIS DE COURSE

LES VOILES DES MASCAREIGNES 2018

Le samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018

1- ORGANISATION

Elle est organisée par le **CNP** et aura lieu sur son plan d'eau,

REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par :

- Les règles de course à la voile 2017-2020 et leurs annexes
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les règles de classes concernées
- Le présent avis de course
- Les instructions de Courses et leurs annexes.
- Rating : I.R.C. et « plaisance (C.N.P.) ».
- Parcours côtiers.

2- ADMISSIBILITE ET INSCRIPTIONS

- La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) : **Voiliers habitables. Jaugés ou non.**
- Inscriptions au plus tard le **2 Novembre 2018 à partir de 16h30 au CNP.**
- Montant de l'inscription : comprenant les p'tits dèj, et la remise des prix. **30€**
- Repas du samedi soir : **20 €**
- Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis (RIB du club joint), au **C.N.P. au plus tard le 2 Novembre 2018, aucune inscription ne sera prise après cette date.**
- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Pour les non licenciés (licence pour les 2 jours : 30€ (nom, prénom, date de naissance, email)).
 - si nécessaire, la fiche de sur classement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

3- PROGRAMME

- Vendredi 2 Novembre :
 - o Le règlement et inscriptions à partir de 18h30 au C.N.P.
- Samedi 10 novembre :
 - o 8 heures 30 – 10 heures : Petit déjeuner,
 - o 10 heures : Briefing des skippers.
 - o 11 heures : Départ des régates.
 - o 17 heures retour des bateaux au Port.
 - o Repas au club
- Dimanche 11 novembre :
 - o 8 heures 30 – 10 heures : Petit déjeuner,
 - o 10 heures : Briefing des skippers.
 - o 11 heures : Départ des régates.
 - o 17 heures retour des bateaux au Port suivi de la remise des prix

Jours de course :

<i>Date</i>	<i>Classe</i>	<i>Courses du jour</i>
10/11/2018	toutes	côtiers
11/11/2018	toutes	côtiers

L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : **11h00**.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le **10 Novembre au plus tard à 10h00** ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : **côtiers**

7. CLASSEMENT

1.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

1.2. Courses retirées

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.

(b) Quand **5 à 9** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

(c) Quand **10** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores.

2.1 Pour le Challenge Inter Îles : classement final de la journée

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : **1 coupe** au 3 premiers I.R.C. et plaisance

Remise des prix : **le dimanche 11 Novembre 2018 vers 18h30**

10. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Brice au 0692 04 09 65

Le Club Nautique Portois le vendredi à partir de 18h30 au club house.

Ou par mail : clubnautiqueportois@yahoo.fr

Le président du comité de course

Brice Armengaud



Rappel: Les participants à la manifestation y participant à leurs propres risques. L'organisateur n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.